

MÉMOIRE DE L'INDUSTRIE DU BLEUET SAUVAGE

Présenté au
Sommet économique régional
Saguenay-Lac-Saint-Jean

Par Gervais Laprise
Directeur général

Le 2 avril 2015

SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE BLEUETS DU QUÉBEC
112, de l'Église, suite 207, Dolbeau-Mistassini, QC G8L 4W4 • 418-276-6336 • glaprise@spbq.ca



TABLE DES MATIÈRES

1. Présentation du SPBQ	3
1.1 Portrait du secteur	3
1.2 Une demande en croissance	4
1.3 Des retombées pour la région.....	6
2. Résumé.....	7
3. Éléments de réflexion.....	8
3.1 Thème 1 - Renforcer les conditions de succès.....	8
3.2 Thème 2 - Consolider et accroître les secteurs structurants	8
3.3 Thème 3 - Développer de nouveaux piliers	9
4. Conclusion	10

1.- PRÉSENTATION DU SPBQ

Fondé en 1986, le Syndicat des producteurs de bleuets du Québec (SPBQ) regroupe plus de 300 producteurs de bleuets sauvages et plus de 700 cueilleurs en forêt provenant de l'Association de cueilleurs de bleuets hors bleuetière (ACBHB).

Nous avons comme mandat l'étude, la défense des intérêts sociaux économiques des producteurs et des cueilleurs. Également, nous devons renseigner nos membres sur toutes questions de production, de recherche et de vente du bleuet sauvage.

Comme second mandat, sous la Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche (L.R.Q., c. M-35), l'objectif du Plan conjoint des producteurs de bleuets du Saguenay-Lac-Saint-Jean est de :

- a) **Obtenir** pour les producteurs intéressés, les conditions de mise en marché les plus avantageuses pour le produit visé;
- b) **Viser** à ce que chaque producteur qui satisfait à des normes économiques de production en retire un revenu profitable et appliquer les mesures pour atteindre cet objet;
- c) **S'assurer** d'une mise en marché ordonnée.

1.1 Portrait du secteur

Quant au secteur québécois des bleuets sauvages, il est composé de producteurs, de transformateurs, de surtransformateurs, de distributeurs spécialisés et de ses partenaires, tels que les organismes de recherche et de développement, les conseillers en expertise-conseil, les fournisseurs d'intrants agricoles et l'État.

On dénombre sur l'ensemble du territoire québécois, près de 400 producteurs et une dizaine de transformateurs et surtransformateurs, principalement situés au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Avec une production moyenne au cours des trois dernières années de près de 27 millions de kg (60 millions de lb), le Québec est la principale province productrice avec plus de 40% de la production canadienne. La production québécoise est concentrée dans trois régions, soit le Saguenay-Lac-Saint-Jean avec plus de 80% des superficies, suivi de la Côte-Nord avec près de 15% des superficies et de l'Abitibi-Témiscamingue avec près de 4% des superficies productives.

Au cours des dernières années, la valeur de la production à la ferme s'élevait à près de 50 millions de dollars. Cette production est en très vaste majorité congelée (plus de 95% de la production) par les transformateurs; une faible partie étant commercialisée à l'état frais durant la période des récoltes (août à septembre). Les bleuets sauvages congelés sont commercialisés sur le marché canadien à environ 15% et exportés à 85% auprès d'une trentaine de pays, dont notamment, en ordre d'importance, les États-Unis, les pays européens et le Japon. La valeur des exportations en provenance des usines québécoises s'élevait, en moyenne, à plus de 70 millions de dollars par année, pour les récoltes 2011 à 2013 inclusivement. (Source : ISQ)

Moyenne 3 ans	Valeur (\$ CAN)	2011/12 à 2013/14
États-Unis	34 985 343 \$	48,6%
Europe	25 240 132 \$	35,0%
Asie	10 585 573 \$	14,7%
Autres	1 203 876 \$	1,7%
Total	72 014 924 \$	100 %

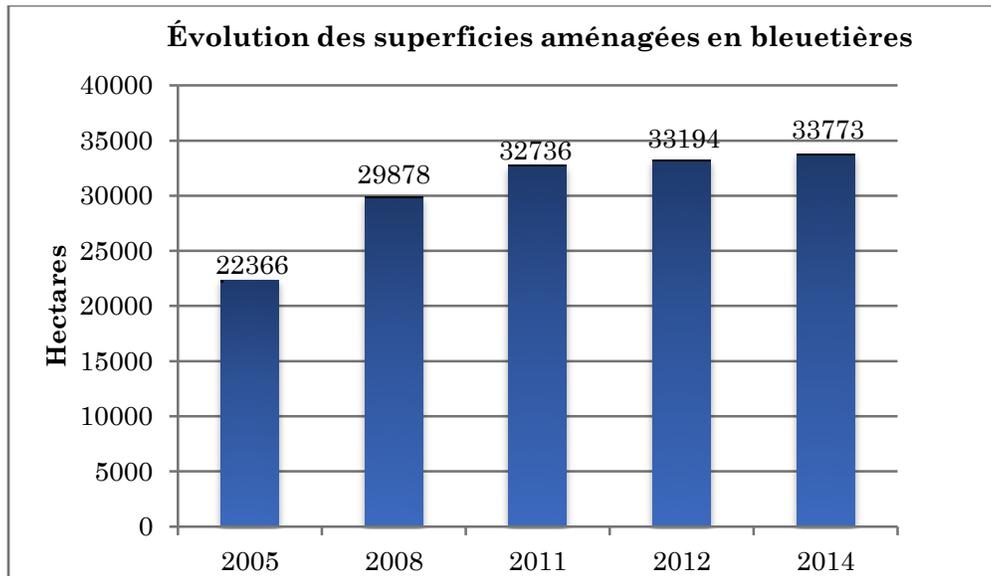
1.2 Une demande en croissance

La consommation de bleuets sauvages a connu une croissance importante au cours de la dernière décennie en lien notamment avec les propriétés « santé » associées aux bleuets sauvages. En effet, la consommation par habitant a pratiquement doublé entre 2000 et 2009, et ce tant au Canada qu'aux États-Unis.

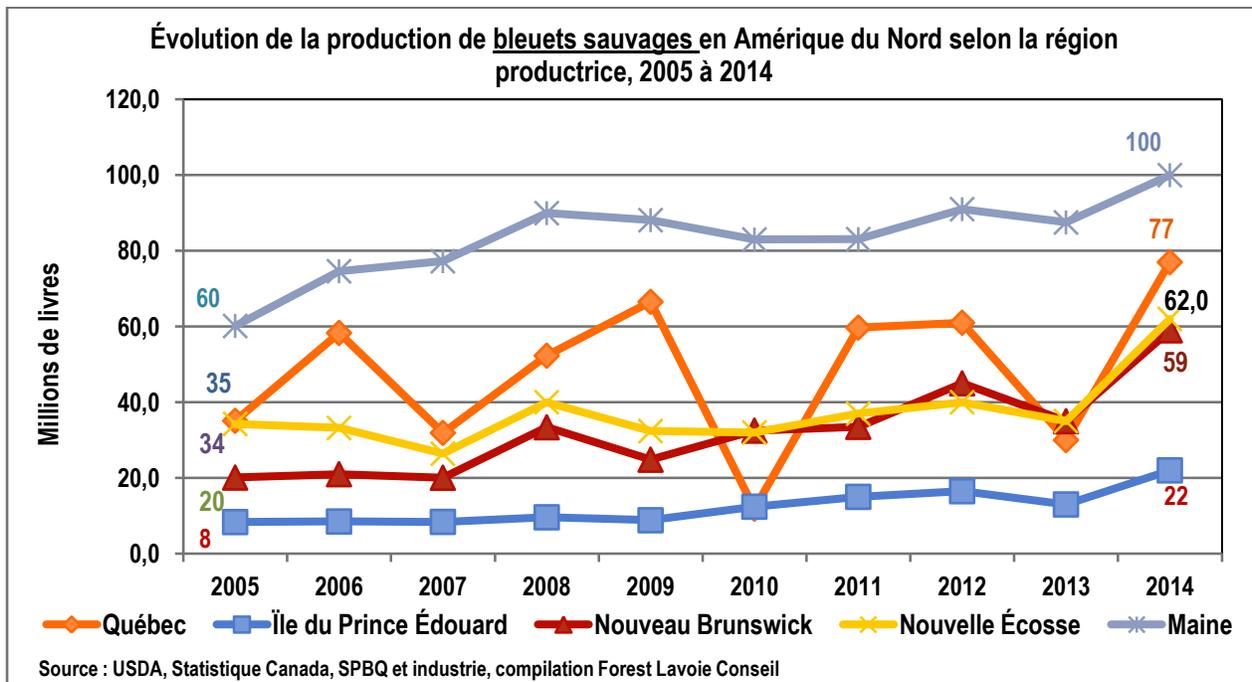
Extrait de la Monographie de l'industrie du bleuet au Québec 2011 (MAPAQ) : « *Plusieurs tendances influencent l'industrie agroalimentaire québécoise. Parmi les plus marquantes, on remarque surtout la tendance « santé ». Les experts s'entendent pour dire que celle-ci est certes la plus forte en ce moment et qu'elle restera très présente et importante dans les années à venir. En effet, les consommateurs se préoccupent davantage de leur santé, ont plus conscience du lien entre la santé et la nutrition et exigent des produits meilleurs pour eux, tels que les produits biologiques, naturels et fonctionnels. Sans compter que la population vieillit et cherche à se maintenir en santé.*

Au cours des dernières années, le bleuet a gagné en notoriété grâce aux nombreuses études scientifiques démontrant ses valeurs et ses propriétés (700 publications scientifiques de 2008 à 2014). Les composantes nutritives et nutraceutiques du bleuet ont stimulé la demande et la consommation mondiale de ce petit fruit. Rappelons que les bleuets présentent une forte teneur en anthocyanines, des antioxydants naturels jugés bénéfiques pour la lutte contre le vieillissement, les maladies du coeur et le cancer. Ils sont aussi associés à l'amélioration de la vision et à la prévention de la fatigue visuelle. Beaucoup plus sensibilisés à l'importance d'adopter de saines habitudes alimentaires, les consommateurs considèrent les bleuets sauvages comme un aliment incontournable. »

La tendance positive de la consommation de bleuets sauvages dans le monde et en Amérique du Nord offre des conditions de marché propices à la production de bleuets sauvages. À cet égard, le Québec a connu une augmentation du nombre de producteurs de bleuets sauvages ainsi qu'un accroissement de la superficie de ses bleuetières au cours des dernières années. En effet, les superficies en bleuetière ont cru de près de 50% entre 2005 et 2012 comme le démontre le graphique suivant. Plusieurs régions possèdent un bon potentiel de développement futur.



Source : MAPAQ, compilation



Source : USDA, Statistique Canada, SPBQ et industrie, compilation Forest Lavoie Conseil

1.3 Des retombées pour la région

C'est bien connu, l'industrie du bleuets sauvage fait partie de l'ADN de notre région, nous sommes tous des « bleuets ». Depuis plus de 150 ans, plusieurs familles et communautés profitent des revenus de la cueillette de ce fruit sauvage. La forêt représente une source importante de bleuets sauvages Bio.

Afin d'évaluer les retombées économiques de l'industrie du bleuets sauvage, nous avons mandaté la firme Forest Lavoie Conseil en fin d'année 2014. Ils ont eu recours au modèle intersectoriel de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ). Ce modèle a permis de calculer l'impact économique détaillé généré par l'industrie (retombées directes et indirectes).

En 2014, la région a produit près de 90% du volume québécois et **la filière bleuets sauvages au Québec génère l'équivalent de 1 000 emplois à temps plein** (années-personnes). **Une contribution au PIB québécois de 90 M\$** (valeur ajoutée aux prix de base). Les retombées directes de la production sont réparties dans les régions de production de bleuets sauvages selon la proportion des ventes de bleuets sauvages. **Pour le Québec, les retombées directes du maillon transformation sont principalement situées dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean.**

Il est à noter que l'aménagement récent de nouvelles bleuetières amènera une croissance de la production au cours des prochaines années. Ainsi, en tenant compte de la croissance prévue, la production de bleuets sauvages pourrait se chiffrer à 65 M\$ annuellement, augmentant le chiffre d'affaires des entreprises de transformation à environ 130 M\$. **Cette croissance anticipée contribuera d'un montant additionnel de près de 30 M\$ au PIB québécois tout en créant quelques 300 emplois en régions.**

2. RÉSUMÉ

Fondé en 1986, le Syndicat des producteurs de bleuets du Québec (SPBQ) regroupe plus de 300 producteurs de bleuets sauvages et plus de 700 cueilleurs en forêt provenant de l'Association des cueilleurs de bleuets hors bleuetière.

Quant au secteur québécois des bleuets sauvages, il est composé de producteurs, de transformateurs, de surtransformateurs, de distributeurs spécialisés et de ses partenaires, tels que les organismes de recherche et de développement, les conseillers en expertise-conseil, les fournisseurs d'intrants agricoles et l'État.

On dénombre sur l'ensemble du territoire québécois, près de 400 producteurs et une dizaine de transformateurs et surtransformateurs, principalement situés au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Avec une production moyenne au cours des trois dernières années de près de 60 millions de livres, la production québécoise est concentrée dans trois régions, dont le Saguenay-Lac-Saint-Jean avec plus de 80% des superficies.

Au cours des dernières années, la valeur de la production à la ferme s'élevait à près de 50 millions de dollars. Cette production est en très vaste majorité congelée (plus de 95% de la production) par les transformateurs; une faible partie étant commercialisée à l'état frais durant la période des récoltes (août à septembre). Les bleuets sauvages congelés sont commercialisés sur le marché canadien à environ 15% et exportés à 85% auprès d'une trentaine de pays, dont notamment, en ordre d'importance, les États-Unis, les pays européens et le Japon. La valeur des exportations en provenance des usines québécoises s'élevait, en moyenne, à plus de 70 millions de dollars par année, pour les récoltes 2011 à 2013 inclusivement.

La consommation de bleuets sauvages a connu une croissance importante au cours de la dernière décennie en lien notamment avec les propriétés « santé » associées aux bleuets sauvages. En effet, la consommation par habitant a pratiquement doublé entre 2000 et 2009, et ce tant au Canada qu'aux États-Unis.

La tendance positive de la consommation de bleuet sauvage dans le monde et en Amérique du Nord offre des conditions de marché propices à la production de bleuets sauvages.

En 2014, la région a produit près de 90% du volume québécois et la filière bleuets sauvages au Québec génère l'équivalent de 1 000 emplois à temps. Une contribution au PIB québécois de 90 M\$. Pour le Québec, les retombées directes du maillon transformation sont principalement situées dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

La production de bleuets sauvages pourrait se chiffrer à 65 M\$ annuellement, augmentant le chiffre d'affaires des entreprises de transformation à environ 130 M\$. Cette croissance anticipée contribuera d'un montant additionnel de près de 30 M\$ au PIB québécois tout en créant quelques 300 emplois en régions.

Renforcer les conditions de succès

Permettre le développement de nouvelles bleuetières sur les terres publiques. Que ce développement se fasse par des producteurs. S'assurer que le renouvellement de baux tient compte des défis de la compétitivité du secteur. Maintenir et bonifier les programmes en couverture de risque. Nous demandons que le ministère des Ressources naturelles donne l'accès aux cartes forestières à jour.

Consolider et accroître les secteurs structurants

Poursuivre les démarches pour la signature d'accords bilatéraux avec des grands marchés et éliminer les tarifs douaniers. Voir à préserver la valeur géographique de notre bleuet sauvage par la mise en place d'appellations (IGP). Favoriser la transformation et la surtransformation du bleuet sauvage en région afin d'optimiser les retombées. Maintenir des services-conseils de qualité.

Développer de nouveaux piliers

Favoriser une concertation (AAC, CCB, SPBQ, MAPAQ, UQAC) en recherche et développement afin d'apporter des solutions aux différentes problématiques causant des récoltes en dents de scie : gel, sécheresse.

Conclusion

Il est important de convenir d'une vision de développement partager avec l'état et le milieu. Nous proposons que la région devienne le laboratoire pour les recherches cliniques pour mesurer les bienfaits du bleuet sauvage sur la santé.

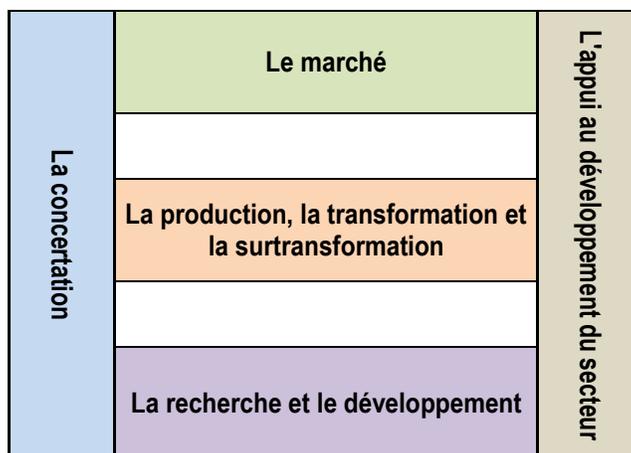
3. ÉLÉMENTS DE RÉFLEXION

3.1 Thème 1 - Renforcer les conditions de succès

- Tout comme les grandes régions productrices de bleuets sauvages dans le monde, **permettre le développement de nouvelles bleuetières sur les terres publiques. Que ce développement se fasse par des producteurs.**
- Comme 50% des superficies de bleuetières sont sur terres publiques, **s'assurer que le renouvellement de baux tient compte des défis de la compétitivité du secteur.**
- Il faut **maintenir et bonifier les programmes** offerts par la Financière agricole du Québec **en couverture de risque.**
- Pour la cueillette en forêt, afin de nous assurer de la relève, nous avons contribué à la mise sur pied d'un projet de cueilleurs professionnels. **Nous demandons que le ministère des Ressources naturelles donne l'accès aux cartes forestières à jour par le biais de la géomatique pour faciliter le travail des cueilleurs. Nous demandons une rencontre avec le Ministre pour clarifier nos besoins.**

3.2 Thème 2 - Consolider et accroître les secteurs structurants

- Afin de maximiser les retombées économiques de notre secteur, le plan stratégique de la filière 2014-2018 a été élaboré autour de cinq cibles :



- Maintenir la **concertation** de tous les acteurs de la filière.

- Accès aux **marchés** : **Poursuivre les démarches pour la signature d'accords bilatéraux avec des grands marchés et éliminer les tarifs douaniers.**
- Augmenter la consommation domestique de bleuets sauvages par différentes stratégies (Aliments Québec). **Voir à préserver la valeur géographique de notre bleuet sauvage par la mise en place d'appellations (IGP).**
- Favoriser **la transformation et la surtransformation** du bleuet sauvage en région afin d'optimiser les retombées.
- Maintenir des services-conseils de qualité (MAPAQ, Club Conseil Bleuets) afin de **supporter les producteurs** dans l'amélioration de la Régie et de l'efficacité.
- Le **dynamisme du secteur touristique** : la Gaspésie a son homard, nous avons le bleuets sauvage. S'assurer de la cohérence de l'offre touristique en lien avec cette signature.

3.3 Thème 3 - Développer de nouveaux piliers

- Depuis dix ans, le fonds de recherche du SPBQ a contribué pour 1 275 000 \$, pour un total de 4,5 millions de dollars en projets.
- Se doter d'une **approche intégrée en recherche et développement** et de transfert des connaissances afin d'accroître la compétitivité du secteur.
- Favoriser une concertation (AAC, CCB, SPBQ, MAPAQ, UQAC) en recherche et développement afin d'apporter des solutions aux différentes problématiques causant des récoltes en dents de scie : **gel, sécheresse** (voir graphique).
- S'assurer de **retombées de recherche durables** pour la région en synergie avec les chercheurs des autres provinces.

4. CONCLUSION

En conclusion, il est important de **convenir d'une vision de développement partager avec l'état et le milieu** afin de réduire les irritants, d'améliorer le support et l'accompagnement en lien avec les priorités et le développement de la production.

Tel que mentionné précédemment, les bienfaits de la consommation de bleuets sauvages sont nombreux. **Nous proposons que la région devienne le laboratoire pour les recherches cliniques pour mesurer les bienfaits du bleuet sauvage sur la santé.**

Mettre le bleuet sauvage au menu des hôpitaux, des centres pour personnes âgées et des services de garde. La convergence bleuet sauvage et le milieu de la santé contribueront à l'industrie en plus de réduire les coûts du système de santé pour le Québec.

